

Nos revendications en 2024

Survie, 27 mars 2024

Trente ans après le génocide des Tutsis au Rwanda, la lutte pour la reconnaissance de la complicité de l'État français continue. Afin de faire connaître toute la vérité, obtenir justice et prévenir l'horreur de se répéter, il est impératif de neutraliser les mécanismes institutionnels qui ont pavé la voie à des complicités françaises passives ou actives dans ce crime contre l'humanité.

Pour faire connaître toute la vérité, obtenir la justice et la reconnaissance de la complicité de l'État français :

- La reconnaissance officielle, par les plus hautes autorités de l'État, de la complicité de la France dans le génocide des Tutsis au Rwanda, à travers les soutiens diplomatique, militaire et économique apportés au régime

rwandais avant, pendant et après le génocide.

- La fin du secret défense opposé à la justice, aux journalistes et aux chercheurs.

- La déclassification et l'accès au public de tous les documents officiels concernant cette politique, y compris les archives militaires.

Pour que nos institutions ne permettent plus de telles complicités :

- La limitation et le contrôle des pouvoirs de l'exécutif, dont ceux du Président de la République.

- La fin de l'impunité dont jouissent les militaires français au cours des opérations militaires extérieures (OPEX).

- La suppression du Commandement des Opérations Spéciales (COS), force discrétionnaire sous commandement de l'Élysée, créé en 1992 par François Mitterrand et qui a eu un rôle essentiel au Rwanda.

